

## ECRINS

---

**Votre entreprise est une PME et se développe. Vous souhaitez :**

- Améliorer vos méthodes de recrutement ?
- Développer vos outils de gestion d'équipe ?
- Fidéliser vos salariés ?

### Pour vous et votre entreprise, quelles solutions ?

#### ECRINS

C'est un dispositif simple, destiné à aider les chefs d'entreprises désireux de bénéficier de conseils dans leurs stratégies de développement de ressources humaines.

**Un consultant spécialisé dans la gestion des ressources humaines est mis à votre disposition.**

→ Il établit un diagnostic sur les ressources humaines de votre entreprise au regard des questions que vous vous posez et de vos projets de développement.

→ Il vous propose des plans d'amélioration simples et opérationnels et vous accompagne dans leur mise en œuvre :

- Outils de management pour votre personnel d'encadrement,
- Outils de recrutement et d'évaluation des compétences,
- Systèmes d'intéressements et de fidélisation,
- Réduction et prévention de l'absentéisme, etc.

Nous vous proposons une première rencontre avec le consultant afin de vous présenter plus largement cette prestation

#### Contact

ALLIES 11 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon

Brigitte Bazin / Gilles Malandrin

[brigitte.bazin.pf@wanadoo.fr](mailto:brigitte.bazin.pf@wanadoo.fr) / [gilles.malandrin@allies-plie.org](mailto:gilles.malandrin@allies-plie.org)

Tél. 04 78 60 20 82

## « SIX QUESTIONS SUR ECRINS »

### « Un diagnostic pourquoi pas... mais servira-t-il à mon développement ? »

Oui, ECRINS est un diagnostic-action. Une fois les préconisations faites par le consultant, celui-ci vous aidera à la mise en œuvre de plans d'action. Diagnostic et plans d'action seront adaptés au plus près de vos projets de développement.

### « Sur quels axes le consultant peut-il intervenir ? »

Le consultant vous aidera à organiser vos ressources humaines en fonction de votre projet de développement. Il travaillera avec vous sur les thématiques que vous aurez définies ensemble tels que la définition de fiche de poste pour un futur recrutement, l'amélioration des entretiens d'embauche, l'intégration des nouveaux salariés, la mise en place de système de fidélisation des collaborateurs et l'adaptation des outils de management par rapport à vos projets de développement.

### « A quoi le diagnostic m'engage-t-il ? »

Aucune convention ou contrat d'engagement ne sont à remplir par vous. Toutes les démarches administratives sont faites par les partenaires d'ALLIES-PLIE de Lyon.

### « A qui sera communiqué mon diagnostic ? »

Vous serez seul destinataire du diagnostic et du plan d'action établis par le consultant et vous. Le consultant sera votre prestataire de service. ALLIES-PLIE de Lyon et ses partenaires n'interviendront que dans la mise en relation et les démarches administratives.

### « Pourquoi mon entreprise a-t-elle été retenue ? »

La Région Rhône-Alpes et la Ville de Lyon se sont engagés à accompagner le développement des petites et moyennes entreprises sur des secteurs ciblés. Les entreprises de la relation clientèle ont été retenues comme une priorité. C'est à ce titre que votre entreprise a été contactée.

### « D'autres entreprises bénéficient-elles de ce service ECRINS ? »

Oui, ECRINS est applicable sur trois secteurs : hôtellerie-restauration, service à la personne et relation clientèle. Il s'adresse aux PME qui souhaitent bénéficier d'un conseil dans leur stratégie de développement en ressources humaines.